

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue exclusivement par vidéoconférence le 13 juillet 2020 à 15 h, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Nadine Brière	Mairesse
Monsieur Roch Bédard	Conseiller du district 2
Monsieur Robert Bélisle	Conseiller du district 3
Monsieur Martin Jolicoeur	Conseiller du district 4

Monsieur le conseiller Pierre Lafond et madame la conseillère Frédérique Cavezzali sont absents pendant toute la durée de la séance.

Est également présente la greffière et directrice des Services juridiques.

\*\*\*\*\*

Madame la mairesse Nadine Brière déclare la séance ouverte à 15 h.

\*\*\*\*\*

### **RÉSOLUTION NO. 2020-202**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 juillet 2020**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Robert Bélisle**

POUR : **M. Roch Bédard  
M. Robert Bélisle  
M. Martin Jolicoeur**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 juillet 2020.

### **RÉSOLUTION NO. 2020-203**

**Modification du lieu des séances ordinaires du conseil municipal – Juillet et août 2020**

ATTENDU les articles 318 et 319 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19) concernant le calendrier des séances ;

ATTENDU QUE le conseil a adopté la résolution 2019-378 lors de la séance ordinaire du 16 décembre 2019 relative aux jours, heures et lieux des séances ordinaires pour l'année 2020 ;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a annoncé que les organismes municipaux pouvaient à nouveau tenir les séances du conseil en présence des citoyennes et citoyens;

ATTENDU QUE les séances du conseil ne sont pas diffusées sur les ondes de Nous TV pendant l'été;

ATTENDU la pandémie actuelle de coronavirus (COVID-19), des mesures sanitaires applicables aux rassemblements intérieurs doivent être appliquées;

ATTENDU QUE la Place des citoyens, dans les circonstances, permet d'accueillir un maximum de 35 personnes pour assister aux séances du conseil;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Roch Bédard**

POUR : **M. Roch Bédard  
M. Robert Bélisle  
M. Martin Jolicoeur**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

DE déplacer les séances du conseil pour les mois de juillet et août 2020 à la Salle Rousseau-Vermette de la Place des citoyens, tel que présenté ci-dessous :

<b>DATE</b>	<b>HEURE</b>
Lundi 20 juillet 2020	19h
Lundi 17 août 2020	19h

QUE le port du masque ou couvre-visage soit obligatoire pour assister à toutes les séances du conseil municipal;

QUE le changement du lieu des séances soit publié sur le site Internet de la Ville de Sainte-Adèle ainsi qu'aux endroits prévus par le règlement 1255.

\*\*\*\*\*

### **COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Aucun point

\*\*\*\*\*

### **PÉRIODE DE QUESTIONS Annulée**

Mesure exceptionnelle – Covid-19

\*\*\*\*\*

### **RÉSOLUTION NO. 2020-204**

#### **Levée de la séance**

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Martin Jolicoeur**

**POUR : M. Roch Bédard  
M. Robert Bélisle  
M. Martin Jolicoeur**

#### **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la séance soit levée 15h04.

\*\*\*\*\*

(s) Nadine Brière

\_\_\_\_\_  
Mme Nadine Brière, Mairesse

(s) Audrey Sénécal

\_\_\_\_\_  
Me Audrey Sénécal, Greffière et directrice des  
Services juridiques